



SEMAPHORE - Association loi 1901 pour la gestion durable des espaces maritimes (Mor Braz) et côtiers situés entre la presqu'île de Quiberon et Guérande, y compris les bassins versants

## BULLETIN N° 4 - janvier 2012

### Edito

### 2012 : ANNÉE DES VASES OU ANNÉE DU PARC MARIN DE MOR BRAZ ?

En début de l'année il est de bon ton de souhaiter les vœux de bonheur et de réussite à tout un chacun. On s'exerce aussi à imaginer les bonnes nouvelles qui peuvent arriver durant l'année. Pour Mor Braz cette zone maritime remarquable de Quiberon à Guérande qui nous rassemble dans Sémaphore, tout est envisageable.

**Le pire** avec ces milliers de tonnes de vases portuaires déversées en dépit de tout bon sens, décidé par des apprentis sorciers qui veulent à tout prix montrer que leurs choix sont scientifiques, et non discutables ; indifférents aux analyses rigoureuses et tout aussi scientifiques des spécialistes associatifs.

Ces décideurs s'enferment dans des certitudes qui les éloignent des réalités. Les craintes des professionnels de la mer, du tourisme, des élus locaux sont balayées d'un revers de main.

Sémaphore cohérente avec ses orientations de départ appelle à une forte mobilisation dans les semaines qui viennent afin de dire

trois fois non au déversement des vases dans la baie de Quiberon.

**La cohérence** dans les choix des décideurs publics peut aussi s'imposer dans cette année 2012. Au regard du projet de parc naturel marin de Mor Braz, en retard pour des raisons budgétaires, il serait cohérent de ne pas rejeter des milliers de tonnes de vases dans un site que l'on veut protéger. Les habitants du littoral et les professionnels de la mer veulent de la cohérence et du bon sens.

Si Mor Braz est remarquable et mérite un statut de parc naturel marin alors pourquoi conforter une décharge en plein milieu afin d'accueillir des vases portuaires ?

Bonne année 2012.

André Dominique DORSO

Président de Sémaphore

### Sommaire

- « 6 articles sur l'immersion des vases portuaires » pages 2 à 4
- « Les cartes des zones inondables enfin disponibles » page 5
- « Le SCoT de la presqu'île de Rhuy » page 5
- « Le concours photo de Sémaphore » page 6
- « Parc marin : une conférence-débat » page 7
- « Sémaphore : L'assemblée Générale » page 7
- « Sémaphore au forum des associations » page 8
- « Le bilan du blog de Sémaphore » page 8

## Pas de vases dans Mor Braz



Après le comité de suivi des dragages des ports du Morbihan qui s'est tenu en préfecture le 1er juillet (après un report non justifié qui n'a pas permis à notre président d'y être présent) les quatre associations présentes (Sémaphore, Bretagne Vivante, Grains de Sable et le Comité de défense de la Baie de Kervoyal et du littoral Damganais) ont publié ce communiqué de presse :

« Nous avons des outils pour protéger la qualité des eaux marines :

- la directive cadre sur les milieux marins
- les lois Grenelle
- le SDAGE....
- la charte régionale de dragage des ports bretons
- le schéma directeur départemental des dragages des ports du Morbihan.....
- les règles d'exploitation des ouvrages du Morbihan (barrage d' Arzal...)

Et pourtant aujourd'hui nous déplorons que de nouveaux projets de dragage et de clapage des vases des ports du Crouesty, de Port Haliguen et de Vannes soient programmés en oubliant celui de l'estuaire de la Vilaine sans un vrai travail d'anticipation à long terme et que la destination de la plupart de ces sédiments soit le clapage en mer malgré des propositions faites à terre pour une partie des vases du port du Crouesty (31000 m<sup>3</sup>) et celles de Vannes.

Nous craignons que la division de ces opérations permette de claper le reste en mer sans aucune contrainte (l'autorisation préfectorale n'étant obligatoire qu'à partir de 50000 m<sup>3</sup> de vases pour une pollution dépassant le seuil N1) et sans tenir compte des objectifs de la DCE (directive cadre sur l'eau).

Nous déplorons que le choix du site de clapage ne soit toujours pas redéfini malgré des volumes importants à venir

avec des analyses nouvelles et contestables pour le Port du Crouesty. Trois carottages effectués en des points différents d'une zone sont « touillés ensemble » avant analyse ce qui conduit à une seule mesure quantifiée dite « valeur moyenne » de zone. Cette moyenne au « rabais » est moins indicative des endroits de pollution dans la zone que trois valeurs ponctuelles mesurées, puis ensuite moyennées.

Cette « mystification » a permis de détourner le volume de la darse visiteur du Crouesty 6000 m<sup>3</sup> du traitement à terre !

Pourquoi refuser la recherche dès maintenant de vraies solutions alors que les populations, les associations, les professionnels de la mer sont opposés au clapage en mer dans Mor Braz?

Pourquoi ce département ne choisit-il pas de devenir un département modèle en lançant une vraie filière de recherche pour le traitement des vases polluées car elles le sont, normes ou pas, et elles le seront toujours même s'il est permis d'espérer que la nouvelle réglementation les considérera dans un futur proche comme de vrais déchets.

Pourquoi ce département ne relève t- il pas ce défi du respect de notre plus grande ressource et valeur : LA MER ! »

## Tour de passe-passe à Port Crouesty ?



Pierre Camus (la référence scientifique de Sémaphore) a publié sur notre blog une analyse des documents officiels.

En résumé :

Comment le prélèvement des vases analysées a-t-il été fait ?

Deux méthodes par deux sociétés différentes

Quel est le résultat des analyses ?

En 2011 présence importante (au dessus des normes) de métaux lourds (notamment cuivre) et de TBT mais pas de comparaison avec les analyses de 2006.

En quoi consiste donc ce tour de passe-passe ?

On prélève les vases en plusieurs endroits, on les mélange et ensuite on analyse ce mélange.

*Quels sont les effets de ce tour de passe-passe ?*

Les pics de pollution sont masqués et l'analyse donne des moyennes en dessous de seuils de pollution.

*Quel est le volume retenu pour être traité à terre ?*

31.000 m<sup>3</sup> sur un total de 80.000 m<sup>3</sup>.

Donc 49.000 m<sup>3</sup> (Crouesty) plus 100.000 m<sup>3</sup> (Port Haliguen) qui seraient immergés en mer ; des quantités inacceptables de métaux lourds et de composants chimiques qui risquent d'être déversées sur la ressource halieutique en baie de Quiberon. ([Tous les détails sur le blog](#))

## La mobilisation contre les vases s'étend (1)

La mobilisation s'étend avec les autres associations de Morbraz Depuis maintenant deux ans, Sémaphore s'est investi dans ce dossier des boues portuaires. Ce travail en partenariat avec d'autres associations ou fédérations comme FNE a permis une large mobilisation ici dans Mor Braz, à Lorient, mais aussi à Loctudy, et à Rouen.

### Une conférence publique à Saint-Pierre Quiberon

Les silences de la mer :  
l'immersion des boues de dragage



Les silences de la mer : l'immersion des boues de dragage  
Avec Elodie Crouesty, Présidente de Sémaphore  
Intervention le 13 août 2011 Saint Pierre de Quiberon

avec la fédération des associations de protection de la baie de Quiberon et du Grand Site Dunaire, l'intervention d'Elodie

Martinié-Cousty de la mission Mer et Littoral de FNE et de Sémaphore.

L'exposé intitulé "Les silences de la mer: l'immersion des boues de dragage" a permis d'engager une discussion sur les projets actuels dans la Baie de Quiberon avec la programmation des opérations des ports du Crouesty et de Port Haliguen.

### Un dialogue avec les plaisanciers

Nous avons pu aussi dialoguer avec des

usagers de Port Haliguen qui ont repris l'argumentation du conseil général du Morbihan sur le blocage de ces opérations par les associations dont Sémaphore. C'est sans doute faire trop d'honneur à nos associations en leur imputant un pouvoir dans la décision des maîtres d'ouvrage que nous n'avons pas.

Mais plus concrètement, c'est aujourd'hui un manque d'anticipation et de préparation des maîtres d'ouvrage qui sont à la source de ces retards. Il faut que chacun prenne ses responsabilités : nous ne sommes pas contre les dragages des ports bien entendu, mais nous sommes contre l'immersion en mer des vases polluées et tout particulièrement dans le site retenu en Baie de Quiberon.

### La seule solution : l'abandon du site d'immersion dans la Baie de Quiberon

Pourquoi se voiler la face, l'opération d'immersion des vases de La Trinité-sur-Mer en 2009 et 2010 est aujourd'hui considérée comme une erreur à ne plus refaire si l'on en croit les confidences de "personnes proches du dossier" comme on le dit dans le milieu journalistique. La seule solution aujourd'hui pour se sortir de l'impasse dans laquelle se trouve les pouvoirs publics c'est d'abandonner définitivement le site d'immersion entre Saint Gildas de Rhuys et Houat et de se retrousser les manches pour trouver d'autres solutions alternatives à terre. Et dans ce cadre nos associations sont prêtes à participer comme nous l'avons toujours fait à ces consultations et échanges, et dans le respect des rôles et compétences de chacun.



A l'initiative de l'association [Amis Pays de Mès et Vilaine](#), une réunion publique a réuni le 23 Août une cinquantaine de personnes à Pénestin . De nombreuses questions ont été posées par les participants.

L'association [ELV](#) (Estuaires Loire-Vilaine) y a présenté, photos à l'appui les conséquences de la dégradation du milieu

marin avec la disparition progressive des laminaires et la colonisation d'espèces invasives . Cette association née en 2008 à l'initiative de deux plongeurs : J Cl. Ménard et E. Lauvray a pour projet d'établir une cartographie des laminaires entre les deux estuaires.

## Comité de suivi des dragages : Un simulacre de concertation !



C'en est trop !

Dans le cadre du Schéma de référence des dragages du Morbihan, le 4ème comité de suivi des dragages des ports Est-Morbihan s'est tenu le 15 décembre dernier en préfecture.

Il est censé être un lieu d'information et d'échange sur les projets de dragage et le devenir des sédiments extraits, les participants pouvant émettre des avis, vœux et recommandations. Mais ce fut un véritable simulacre de concertation.

Les 4 associations environnementales (Sémaphore, Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne et Grains de sable) membres de ce comité déplorent les conclusions du préfet (immersion des vases de Port Haliguen et Crouesty - 150.000 m<sup>3</sup> en mer dans Mor Braz) qui ne tiennent absolument pas compte des remarques, contestations et avis formulés pendant la réunion.

- **Choix du site de clapage par le CG56 ni cohérent ni scientifique.**
- **Natura 2000 oubliée.**
- **Des analyses trompeuses.**
- **Manque de valeur scientifique des conclusions des mesures.**
- **Site d'immersion devenu semi-dispersif.**
- **Impact des clapages sur l'activité des professionnels de la mer en 2010.**
- **Choix du devenir des vases draguées à Port Haliguen et Crouesty contestable et incohérent.**

Nous avons publié un communiqué avec une synthèse et le détail de nos analyses des documents et de nos positions ([lien](#))

Sémaphore et les associations allons mobiliser la population et les élus contre ces décisions contraires au Grenelle de la mer et faisant fi du principe de précaution.

## La mobilisation contre les vases s'étend (2)

Les professionnels qui vivent du milieu marin se mobilisent également contre ces projets d'immersion des vases portuaires :

Les pêcheurs de l'association ADAMP56 s'opposent à l'immersion des vases en baie de Quiberon qui menace directement la ressource et leur survie.

De même les ostréiculteurs du Golfe du Morbihan via le comité de Survie de l'ostréiculture (CSO) s'associent aux pêcheurs pour manifester leur opposition au clapage en mer des boues portuaires.

## Les estuaires s'ensavent aussi en Morbraz



Dans le cas de l'estuaire de la Vilaine le phénomène d'ensavement est augmenté du fait de la présence du barrage d'Arzal. Pourquoi un barrage à Arzal-Camoël ?

- pour bloquer les marrées qui remontaient jusqu'à Redon en provoquant des inondations
- pour retenir 50 millions de M<sup>3</sup> d'eau servant à l'eau potable de la région, les loisirs...

Mais en limitant le volume de la marée, le barrage empêche l'effet de chasse d'eau de la Vilaine qui entraînait les sédiments d'origine essentiellement marine, certains venant même de la Loire.

Depuis 1970, date de la mise en eau du barrage d'Arzal, l'évolution des dépôts vaseux est croissante. De nombreux débats ont conduit à la création d'un comité d'estuaire ([IAV](#)). Cette assemblée consultative est composée d'élus, de scientifiques, de professionnels, des services de l'état et d'associations dont Sémaphore qui en fait partie depuis l'année de la création de notre association. Réunis une fois par trimestre, c'est l'occasion d'y travailler sur les difficultés issues des vases qui s'accumulent sur les rivages qui se dégradent, mais aussi dans le chenal ... questions aussi de surveiller la qualité de l'eau ...

## Les cartes des zones inondables enfin disponibles !



Après les cartes provisoires notifiées aux communes par la Préfecture en décembre 2010 (et publiées sur le blog de Sémaphore en février 2011) de nouvelles cartes plus détaillées et plus précises (topographie à +/- 10 cm) sont disponibles depuis novembre 2011.

A partir des cartes des niveaux marins centennaux, 2 types de cartes ont été élaborés :

- Cartes avec élévation de + 20 cm du niveau de la mer
- Cartes avec élévation de + 60 cm du niveau de la mer (scénario horizon 2100 retenu par la préfecture probablement largement sous-estimé)

Trois zones d'aléas (risques) ont été définies correspondant chacune à une doctrine d'urbanisme qui limite la constructibilité des zones en fonction des risques identifiés :

**Aléa fort** (risque d'une hauteur d'eau supérieure à 1 m) : constructions

interdites

**Aléa moyen** (hauteur d'eau entre 0,50 et 1 m) : constructions possibles en dent creuse et si habitat à l'étage

**Aléa faible** (hauteur d'eau entre 0 et 0,5 m) : constructions possibles avec prescriptions.

Les cartes de submersion pour les 25 communes de Mor Braz du morbihan et les documents explicatifs sont disponibles sur le blog.

Pour 6 de ces communes (Carnac, Arzon, Saint-Gildas de Rhuys, Sarzeau, Le Tour du Parc et Damgan) les cartes seront affinées après un complément d'étude dynamique prenant en compte notamment les effets de houle (surcote) et ces communes devront établir un PPRL (Plan de prévention des risques littoraux) et un PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation) au plus tard en 2013.

En attendant le PPRI de ces communes et la validation par le préfet de Région les communes devraient appliquer le principe de précaution en refusant les permis de construire sur les zones d'aléa fort et en les différant (surseoir à statuer) sur les zones d'aléa moyen ou faible.

Sémaphore qui s'est saisi du dossier depuis plusieurs mois a décidé de publier ces cartes et tous ces éléments afin d'informer l'ensemble des habitants sur ces données cartographiques et leurs conséquences.

Nous vivons une époque où nous pouvons avec les moyens techniques regarder la surface de la Lune ou Mars, nous devons aussi être informés de ces données cartographiques dans nos lieux de vie de proximité.

## SCoT de la presqu'île de Rhuys

Lors de notre assemblée générale du 12 août nous avons fait le point sur le déroulement de la procédure SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) de la Presqu'île de Rhuys qui fixe pour les 10

prochaines années les grandes orientations en matière d'aménagement et d'environnement pour notre territoire. Lors de notre dernier conseil d'administration le 15 août nous avons pris une résolution à l'unanimité ci jointe sur le contenu de l'avis du commissaire enquêteur qui a rendu son rapport après l'enquête publique ([lien](#)) :

***"- Il faut prendre acte des remarques des services de l'État et des organismes associés qui reprennent des éléments que nous avons soulevés dans le collectif des 13 associations, notamment l'absence de volet maritime, la rédaction peu « prescriptive » pour les communes de certaines parties essentielles du document, et l'absence des volets économique et agricole conséquents.***

***- Toutefois, nous ne comprenons pas les remarques du commissaire enquêteur sur les associations. Il reprend des propos similaires de son collègue opérant pour l'enquête publique de l'émissaire en mer sur la commune de Saint Gildas de Rhuy. Ces propos sont contraires à la déontologie de leur compagnie, ils reflètent plus les propos de certains élus qui ont du mal à reconnaître le rôle des associations. Nous allons à ce propos signaler ses manquements au Président du Tribunal Administratif de Rennes qui désigne les commissaires enquêteurs.***

***- Ensuite, les modifications proposées par le Maire de Saint Gildas sur la partie consacrée au projet immobilier du KERVER le dernier jour de l'enquête sont inquiétantes. En effet, le projet de SCOT avait fait l'objet d'un vote positif du conseil municipal de Saint Gildas, et la modification proposée ouvre la porte à des projets plus importants qui ont fait l'objet d'un rejet massif de la population de la presqu'île.***

***- Enfin, au regard de cette épisode du site du KERVER on peut réellement douter de la volonté des élus de la***

***presqu'île de projeter un développement durable et raisonnable de notre littoral dans les 10 prochaines années. Nous devons rester très vigilants sur la mise en œuvre réelle de ce document prospectif notamment avec ses déclinaisons dans les autres documents d'urbanisme comme les PLU."***



Le collectif de 13 associations mobilisé depuis octobre 2010 a poursuivi son travail d'analyse des documents « arrêtés » en janvier 2011 par la CCPR et soumis à enquête publique.

Un document de 7 pages a été remis au commissaire enquêteur qui dans son rapport tout en dénigrant la pression exercée par les associations, a repris la plupart des observations que nous avons formulées.

Après analyse des documents et réunion commune, le collectif a précisé sa position un communiqué.

***« Nous prenons acte des conclusions du commissaire, approuvons les avis des services de l'état (DDTM) qui reprennent en grande partie les remarques du collectif formulées dès décembre 2010, mais restons très vigilants sur ce projet encore non abouti notamment par le manque d'intégration de l'étude agricole, du SAGE, du plan global des déplacements, du plan paysage et d'un volet maritime. »***

Le SCoT de la presqu'île est maintenant un document « opposable » et tous les documents d'urbanisme (PLU, POS) des 5 communes doivent s'y conformer.

## **[Le concours photo de Sémaphore](#)**

Le concours photo « Mor Braz espace remarquable » organisé par Sémaphore s'est achevé en août.

Plus de 930 connexions sur le blog pour le concours photo et 90 photos ont été

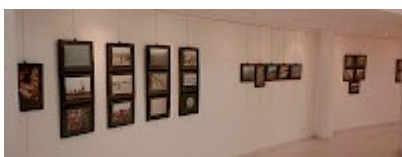
reçues dans les trois catégories : site remarquable , dégradé et insolite.



C'est aussi près de 400 tracts affichés qui ont été distribués de Quiberon à Guérande sans compter les mails les appels téléphoniques...

34 photos ont été sélectionnées par le jury (Jean Pierre Le Bihan, Denez Lhostis, Vincent Roppert, et Philippe Husson), 3 prix (sites remarquables, dégradés et insolites)

décernés et un prix « coup de cœur » par les adhérents.



Ces photos ont été exposées au Centre Culturel de la presqu'île de Rhuys à Sarzeau en octobre, exposition inaugurée par Gérard Labove, président de la communauté de communes.

Les lauréats : André Alain, Jacky Barçon, Simon Kieffer et Anne Juguet.

## Parc Marin : une conférence-débat



L'objectif du concours photo était de faire connaître cet espace remarquable qu'est MorBraz, c'était aussi l'introduction à la promotion du projet de parc marin Mor Braz. En parallèle avec l'exposition photo, Sémaphore a organisé le 11 octobre une conférence-débat sur ce thème animée par Thierry Canteri directeur du parc marin de l'Iroise, Denez L'Hostis représentant de FNE à l'Agence des Aires Marines Protégées, André Dorso et Dominique Lebfèvre-Raude de Sémaphore et à laquelle ont participé les responsables de 16 associations du Morbihan et de Loire-Atlantique.

Thierry Canteri a développé le processus de création et de gestion d'un parc au travers de l'exemple du parc marin de l'Iroise ([lien vers la présentation](#)) :

- Identification et analyse des enjeux,
- Mise en place de la mission d'étude,
- Création du parc naturel marin,
- Adoption du plan de gestion
- Gouvernance .

Les nombreux échanges avec les associations étaient principalement axés sur les difficultés rencontrées, l'établissement d'un consensus entre tous les acteurs concernés, la définition du périmètre du parc et des orientations de gestion, le financement... La définition des enjeux et la qualité du plan de gestion sont apparus comme points cruciaux de la réussite d'un parc.

Denez L'Hostis a présenté l'historique de l'Agence des Aires Marines Protégées, puis a fait le point sur la création des parcs en cours.

Voir le document réalisé pour Sémaphore par Jean Duchet : "[Point sur le parc naturel marin de Mor Braz](#)"

## Sémaphore



L'assemblée générale de Sémaphore a eu lieu le 12 août avec la présence de plus de 60 adhérents, une trentaine s'étant

excusés.

En marge de l'AG les adhérents présents ont voté pour le prix « coup de cœur » du concours photo.

3 nouveaux membres ont rejoint le conseil d'administration.



André Alain, Jacky Barçon et Jean Duchet

Cette AG a été suivie d'un conseil d'administration avec une recomposition

du bureau :

André-Dominique Dorso (Président)  
 Dominique Lefebvre-Raude (Vice-Présidente - Porte-parole)  
 Jean-Pierre Thomas (Secrétaire - Porte-parole)  
 Philippe Husson (Trésorier)  
 Jacky Barçon (Membre du bureau).

Malgré la réduction à une peau de chagrin de la subvention accordée par la mairie, notre budget fin 2011 est sain, merci aux 154 adhérents et donateurs qui apportent leur soutien à l'association.



Aucune manipulation n'est nécessaire, la connexion à [semaphore-morbraz.blogspot.com](http://semaphore-morbraz.blogspot.com) depuis un mobile affiche automatiquement les articles du blog. Vous pouvez aussi y

apporter vos commentaires. Autre rappel : il est possible de recevoir automatiquement par mail tout nouvel article dès le lendemain de sa parution sur le blog. Il suffit d'indiquer son e-mail dans la rubrique "Recevez les nouveaux articles par e-mail".

## Sémaphore au forum des associations



Septembre, c'est l'automne. Pour cette année ce sera l'été indien mais aussi l'occasion pour Sémaphore de participer

cette année encore au forum des associations à St Gildas de Rhuys.

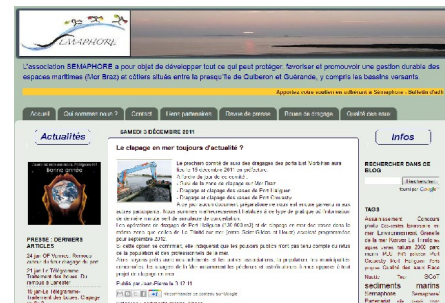
Nous y avons reçu de nombreux visiteurs et toujours des félicitations et remerciements pour nos actions en faveur de la protection de la mer, du littoral et de la biodiversité.

L'occasion aussi pour certains de renouveler leur adhésion ou de rejoindre Sémaphore. Notre association ne fonctionne qu'avec vos adhésions et les subventions de la mairie de St Gildas. Les questions et débats y sont toujours très riches et bienvenus sur les nombreux sujets sur lesquels nous travaillons avec nos partenaires : Les boues portuaires, celles de la Vilaine, l'assainissement, le projet de parc naturel marin, la qualité des eaux, les ports propres, le volet littoral du Scot ...

## Le blog de Sémaphore vous accompagne partout

Maintenant le blog de Sémaphore est accessible en version mobile (smartphones et autres appareils connectés à Internet).

## Bilan du blog de Sémaphore



(<http://semaphore-morbraz.blogspot.com>)

Depuis sa création (Août 2009) :

- 48.886 visites depuis 98 pays
- 22.200 visiteurs « uniques »
- 88.860 pages vues
- 260 articles Sémaphore publiés
- 360 commentaires d'internautes
- Plus de 500 documents en ligne
- 348 articles de presse relatifs à Sémaphore référencés

**SEMAPHORE** - Association loi 1901 pour la gestion durable des espaces maritimes (Mor Braz) et côtiers situés entre la presqu'île de Quiberon et Guérande, y compris les bassins versants

27, chemin du Goh Vras - 56730 SAINT-GILDAS de RHUYS - tel : 06 28 06 71 06

mail : [semaphore.morbraz@gmail.com](mailto:semaphore.morbraz@gmail.com)

blog : [semaphore-morbraz.blogspot.com](http://semaphore-morbraz.blogspot.com)